



Appel de candidatures pour siéger au Comité consultatif en urbanisme de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 17 janvier 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup lance un appel de candidatures auprès des citoyens pour siéger au Comité consultatif en urbanisme (CCU). La date limite pour transmettre son intérêt est le mercredi 2 février prochain, 16 h 30.

Composé de trois élus et de cinq citoyens - dont l'un représente la communauté des affaires - le CCU analyse divers dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire, appuyé par l'équipe du Service de l'urbanisme et d'une ressource technique en patrimoine. Les membres évaluent les nouveaux projets urbains résidentiels et commerciaux et se préoccupent entre autres de la protection et de la mise en valeur du patrimoine et de l'architecture. Leur mandat est de transmettre au conseil municipal des recommandations, ayant pour objectif d'assurer un développement harmonieux du territoire, tout en maintenant la qualité de vie des Loupérois.

Deux places de représentants des citoyens sont nouvellement à combler, pour un mandat de 2 ans chacun, à compter de la mi-mars. Généralement, une réunion en soirée est à l'horaire mensuellement de septembre à juin. Les principales qualités requises ou exigences sont :

- Avoir un haut niveau d'éthique et de discrétion (dossiers confidentiels);
- Faire preuve d'un intérêt marqué pour l'urbanisme, l'architecture et l'amélioration de la communauté sur les plans économique, social et de la qualité de vie;
- Bonne capacité d'émettre une opinion et d'argumenter;
- Être résident permanent de Rivière-du-Loup;
- Venir du milieu de la construction est un atout.

Le formulaire de candidature est disponible au VilleRDL.ca/MonCCU. Il est également possible d'obtenir une copie imprimée en contactant le Service de l'urbanisme à urbanisme@villerdld.ca ou au 418 867-6699.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications | 418 867-6611